



**HAL**  
open science

## Master Anrthropologie et ethnologie

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Anrthropologie et ethnologie. 2012, Université de Strasbourg. hceres-02028440

**HAL Id: hceres-02028440**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02028440v1>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

# Rapport d'évaluation du master



Anrthropologie et ethnologie

de l'Université de Strasbourg

Vague C 2013-2017

Campagne d'évaluation 2011-2012



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

**Didier Houssin**

---

Section des Formations  
et des diplômes

Le Directeur

**Jean-Marc Geib**

---



## Evaluation des diplômes Masters – Vague C

Académie : Strasbourg

Etablissement déposant : Université de Strasbourg

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Anthropologie et ethnologie

Domaine : Sciences humaines sociales

Demande n° S3MA130004432

## Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université de Strasbourg

- Délocalisation(s) : /

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

## Présentation de la mention

Cette mention constitue l'une des 13 mentions en *Sciences humaines et sociales* (SHS) de l'Université de Strasbourg. Elle vise à acquérir des connaissances en sciences sociales, en anthropologie sociale et culturelle, ainsi que sur les aires culturelles. En choisissant une approche anthropologique, l'objectif est d'élargir à l'ethnologie et à des disciplines connexes, comme l'histoire, la démographie, la sociologie, la linguistique, la philosophie, l'esthétique, et de préparer ainsi les étudiants à une variété de métiers et de concours ou à la poursuite d'études doctorales. C'est la seule mention à porter cette appellation en France. La formation s'adresse en priorité aux étudiants titulaire d'une L3 en sociologie ou en ethnologie.

La mention est organisée en deux ans. Il y a une seule spécialité en première année : *Anthropologie sociale et culturelle*. En deuxième année nous retrouvons toujours cette dernière spécialité qui est destinée soit à la recherche pure, soit à des professions nécessitant de fortes compétences dans le domaine, comme journaliste spécialisé, documentaliste, enseignant, etc. A côté de cette spécialité plus générale et théorique, se trouve une spécialité plus pratique et orientée vers des professions ciblées : *Muséologie : patrimoine immatériels et collections*. Le responsable de la mention est en même temps le responsable de la spécialité *Anthropologie sociale et culturelle*.



## Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La mention animée par une équipe restreinte issue de deux laboratoires de recherche (dont une UMR du CNRS), est bien pensée et bien construite. Elle bénéficie de l'expérience des formations qui l'ont précédée et se positionne aujourd'hui clairement dans ses objectifs. Les débouchés dans la recherche et dans le secteur muséographique sont bien identifiés. La formation dispose d'une solide implantation en matière de recherche ethnologique/ethnographique et en matière d'anthropologie avec l'originalité de joindre ces deux disciplines dans un même cursus de deux ans. La spécialité *Muséologie* offre des débouchés professionnels précis, et les étudiants sont en contact avec les milieux professionnels propres à cette formation.

La construction de la maquette et la constitution des deux spécialités répondent pleinement aux objectifs. Elles y répondent d'autant mieux que cette formation est d'une part très solidement ancrée dans les laboratoires qui la portent (rapports ethnographiques, stages en laboratoire, participation à la vie du laboratoire) et d'autre part elle a constitué un réseau de partenaires (FRAC, Musée...) tout à fait appropriés pour ces débouchés hors du champ académique. On notera que le dossier n'apporte pas d'éléments sur l'origine des étudiants ni sur leur devenir. Ces informations auraient été d'autant plus utiles que l'on peine à comprendre un taux d'abandon ou d'échec élevé et un très fort renouvellement des effectifs en M2 (100 % pour la spécialité *Muséologie*). Cette déconnexion entre le M1 et le M2 pose le plus important problème pour cette formation.

- Points forts :

- Très forte articulation avec les laboratoires d'accueil, favorable à la formation à la recherche.
- Diversité des outils et des savoirs faire transmis.
- Relations cohérentes avec d'autres institutions d'enseignements et de recherches.
- Spécialités bien distinctes et définies.

- Points faibles :

- Une minorité d'étudiants du M1 poursuit dans les spécialités de M2, qui laisse supposer une déconnexion préoccupante entre le M1 et M2.
- Pas d'informations sur l'insertion professionnelle des étudiants,
- Fort taux d'échec.

## Recommandations pour l'établissement

Il faudrait améliorer le recrutement et l'encadrement des étudiants pour les faire pleinement bénéficier d'une formation de qualité sur les deux années.

Il conviendrait de réfléchir à une stratégie pour faire baisser le taux d'échec à la fois en première et en deuxième année.

## Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

# Indicateurs

TABLEAU DES INDICATEURS QUI SERA INCLUS PAR L'AERES DANS LE RAPPORT D'EVALUATION					
Mention Anthropologie sociale et culturelle					
	2006-	2007-	2008-	2009-	2010-
	2007	2008	2009	2010	2011
Nombre d'inscrits pédagogiques en M1				27	20
Nombre d'inscrits pédagogiques en M2				20	20
Taux de réussite en M1 (nombre d'inscrits pédagogiques ayant réussi le passage en M2)				12/27=44,4%	NC
Taux d'inscrits pédagogiques sortant de M1 pour intégrer une autre formation que le M2 correspondant				6/12=50%	NC
Taux d'inscrits pédagogiques entrant en M2 venant d'une autre formation que le M1 correspondant				11/20=55%	11/20=50%
Taux d'abandon en M1 (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu)				2/27=7,4%	4/20=20%
Taux de réussite en M2 (nombre d'inscrits pédagogiques ayant obtenu leur diplôme)				12/20=60%	NC
Taux de poursuite en doctorat				3/12=25%	NC
Taux d'insertion professionnelle à 2 ans (taux d'inscrits en M2 ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle, y compris en doctorat, selon enquête de l'établissement). On indiquera également le taux de réponse à l'enquête.		non renseigné	non renseigné		
Taux d'intervenants professionnels extérieurs dans l'équipe pédagogique		non renseigné	non renseigné		
	M1		M2		
Volume horaire (nombre d'heures de présence d'un étudiant hors stage et projet tuteuré)	340		<i>Voir spécialités</i>		
Taux des enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle	36/340=10,6%				
Nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la mention/spécialité	10				
Nombre global d'heures assurées par ces enseignants-chercheurs dans la mention/spécialité	234				
Nombre global d'heures assurées par des intervenants professionnels extérieurs dans la mention/spécialité	124				



# Appréciation par spécialité

## Muséologie : patrimoines immatériels et collections

- Périmètre de la spécialité :

*Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :*

Université de Strasbourg

*Etablissement(s) co-habilitation(s) : /*

*Délocalisation(s) : /*

*Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /*

- Présentation de la spécialité :

La spécialité permet d'acquérir des connaissances en muséologie, par la mobilisation des savoirs locaux, la théorie ethnologique des objets, l'étude des continuités et discontinuités entre les aires culturelles. Elle forme aussi à la gestion, au montage de projets, aux techniques de l'audiovisuel, à la conservation des objets et à la scénographie. La spécialité prépare aux métiers de la muséographie et du patrimoine et aux concours permettant d'accéder à ces métiers. La formation, qui est tournée vers la professionnalisation, n'en néglige pas pour autant la culture scientifique en matière anthropologique et ethnologique, comme l'initiation aux techniques d'enquête de terrain ethnographique.

La maquette reflète cette double exigence pratique et théorique : 296h, dont 78h (26,3 %) consacrées aux enseignements d'ouverture et à la préparation à la vie professionnelle. La formation présente une bonne progressivité avec un apport équilibré entre les UE théoriques, thématiques et méthodologiques. Les enseignements de S3 sont bien en phase avec la spécialité : « muséologies classiques et contemporaines », « ethnologie et muséologie », « méthode et pratique de la muséologie ». Un module d'insertion professionnelle permet notamment la préparation au concours du patrimoine et de la culture. Il faut noter également le stage obligatoire de quatre à six mois, avec maître de stage et tuteur, la rencontre d'évaluation entre les trois pour s'assurer du bon déroulement du stage, et le rapport de stage qui constitue le mémoire de fin d'étude.

- Appréciation :

Tournée clairement vers le secteur de la muséologie et du patrimoine, cette spécialité offre une maquette parfaitement cohérente et bénéficie d'un réseau de partenaires pleinement pertinents (plusieurs musées, FRAC, parc naturel des Vosges du Nord, service régional de l'inventaire, DRAC). Ses effectifs étudiants sont toutefois très réduits (entre cinq et six) et sont étrangement tous issus d'un autre M1 que celui de la mention. Formation très spécialisée souchée sur une formation plus large en anthropologie et ethnologie de façon très cohérente. On peut s'étonner, malgré l'accent mis sur la professionnalisation, du faible nombre d'étudiants.

- Points forts :

- Cohérence de la formation.
- Partenariats avec des organismes du secteur.
- Formation bien intégrée à l'environnement professionnel.
- Bénéfice du dynamisme scientifique et pédagogique du master *Anthropologie et ethnologie*.
- Diversité des outils et des techniques enseignés.
- Spécialisation progressive et cohérente.

- Points faibles :

- Effectif très réduit.
- Aucun étudiant du M1.

## Recommandations pour l'établissement

Il serait utile de renforcer l'attractivité de la formation et l'articulation avec le M1.

Il conviendrait d'élargir le champ de la spécialité à d'autres métiers connexes (tout en gardant les spécificités de la muséologie).

## Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

## Indicateurs

TABLEAU DES INDICATEURS QUI SERA INCLUS PAR L'AERES DANS LE RAPPORT D'ÉVALUATION					
Spécialité Patrimoines immatériels et collections: Muséologie					
	2006-	2007-	2008-	2009-	2010-
	2007	2008	2009	2010	2011
Nombre d'inscrits pédagogiques en M1				TC	TC
Nombre d'inscrits pédagogiques en M2				6	5
Taux de réussite en M1 (nombre d'inscrits pédagogiques ayant réussi le passage en M2)				TC	TC
Taux d'inscrits pédagogiques sortant de M1 pour intégrer une autre formation que le M2 correspondant				TC	TC
venant d'une autre formation que le M1 correspondant				6/6=100%	5/5=100%
Taux d'abandon en M1 (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu)				TC	TC
Taux de réussite en M2 (nombre d'inscrits pédagogiques ayant obtenu leur diplôme)				6/6=100%	NC
Taux de poursuite en doctorat				0/6=0%	NC
Taux d'insertion professionnelle à 2 ans (taux d'inscrits en M2 ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle, y compris en doctorat, selon enquête de l'établissement). On indiquera également le taux de réponse à l'enquête.					
Taux d'intervenants professionnels extérieurs dans l'équipe pédagogique				9/15=60%	9/15=60%
	M1		M2		
Volume horaire (nombre d'heures de présence d'un étudiant hors stage et projet tuteuré)	TC		296		
Taux des enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle			78/296=26,3%		
Nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la mention/spécialité			6		
Nombre global d'heures assurées par ces enseignants-chercheurs dans la mention/spécialité			120		
intervenants professionnels extérieurs dans la mention/spécialité			194		





## Anthropologie sociale et culturelle

- Périmètre de la spécialité :

*Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :*

Université de Strasbourg

*Etablissement(s) co-habilitation(s) : /*

*Délocalisation(s) : /*

*Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /*

- Présentation de la spécialité :

La spécialité est tournée sur l'assimilation à la fois méthodologique et théorique de l'anthropologie et de l'ethnologie. A côté des enseignements consacrés aux grands courants de ces deux disciplines, l'accent est mis sur les techniques concrètes de recueil des données, d'enquêtes de terrain (recherches bibliographiques, documentaires, bases de données), ainsi que sur les techniques de restitution (argumentation, analyse, formalisation, écriture, expression orale et visuelle). Une des spécificités de la formation est l'articulation entre diversité des aires culturelles et approfondissement des savoirs locaux. Même si la spécialité est orientée vers la recherche, des efforts de professionnalisation sont effectués. 18h sont d'ailleurs consacrées à l'ouverture et à la préparation à la vie professionnelle.

- Appréciation :

La transmission des savoirs et des savoirs faire est probablement grandement facilitée et accrue par le stage obligatoire au sein des équipes de recherche. Cette bonne intégration se manifeste par un taux élevé de poursuite en doctorat parmi les étudiants ayant validé la spécialité. La spécialité est par conséquent très bien organisée pour permettre la transmission non seulement des savoirs théoriques en anthropologie-ethnologie, mais aussi pour transmettre les savoirs faire pratiques de la discipline grâce à l'effort fait pour insérer les étudiants dans les équipes de recherche.

- Points forts :

- Offre cohérente avec une bonne progression du S1 au S4.
- Très bonne intégration des étudiants dans les laboratoires.
- Approche ouverte et diversifiée de l'anthropologie.
- Bon équilibre entre les enseignements théoriques, descriptifs et méthodologiques.
- Diversité des techniques et des outils enseignés.
- Equipe d'enseignants-chercheurs très équilibrée.
- Optimisation des relations entre le monde universitaire et celui de la recherche.

- Points faibles :

- Faible taux de réussite final.
- Pas de stage professionnel (même si c'est une spécialité essentiellement dédiée à la recherche).

## Recommandations pour l'établissement

Il faudrait améliorer la sélection des étudiants pour réduire le taux d'échec ou d'abandon.

## Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

TABLEAU DES INDICATEURS QUI SERA INCLUS PAR L'AERES DANS LE RAPPORT D'EVALUATION					
Spécialité Anthropologie sociale et culturelle					
	2006-	2007-	2008-	2009-	2010-
	2007	2008	2009	2010	2011
Nombre d'inscrits pédagogiques en M1				TC	TC
Nombre d'inscrits pédagogiques en M2				14	15
Taux de réussite en M1 (nombre d'inscrits pédagogiques ayant réussi le passage en M2)				TC	TC
Taux d'inscrits pédagogiques sortant de M1 pour intégrer une autre formation que le M2 correspondant				TC	TC
Taux d'inscrits pédagogiques entrant en M2 venant d'une autre formation que le M1 correspondant				7/14=50%	4/15=26,7%
Taux d'abandon en M1 (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu)				TC	TC
Taux de réussite en M2 (nombre d'inscrits pédagogiques ayant obtenu leur diplôme)				6/14=42,9%	NC
Taux de poursuite en doctorat				3/6=50%	NC
Taux d'insertion professionnelle à 2 ans (taux d'inscrits en M2 ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle, y compris en doctorat, selon enquête de l'établissement). On indiquera également le taux de réponse à l'enquête.					
Taux d'intervenants professionnels extérieurs dans l'équipe pédagogique				1/8=12,5%	1/8=12,5%
	M1		M2		
Volume horaire (nombre d'heures de présence d'un étudiant hors stage et projet tuteuré)	TC		170		
Taux des enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle			18/170=,6%		
Nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la mention/spécialité			7		
Nombre global d'heures assurées par ces enseignants-chercheurs dans la mention/spécialité			136		
Nombre global d'heures assurées par des intervenants professionnels extérieurs dans la mention/spécialité			16		



# Observations de l'établissement



**Monsieur Jean-Marc GEIB**  
**Directeur**

**Agence d'évaluation de la recherche et de  
l'enseignement supérieur**  
Section des formations et des Diplômes

20 rue Vivienne  
75002 PARIS

**Alain BERETZ**  
**Président**

**Affaire suivie par**  
**Frédérique GRANET-**  
**LAMBRECHTS**  
Vice-présidente Formations  
Initiale et Continue

Strasbourg, le 9 mai 2012

**Objet :** Evaluation des Licences, des Licences professionnelles et des Masters  
**Nos Réf. :** FG/MA/N° 2012-076

**Secrétariat :**  
Martine ARRO  
Tél. : +33 (0)3 68 85 63 62  
Martine.Arro@unistra.fr

Monsieur le Directeur,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint les réponses aux évaluations réalisées par les experts de l'AERES des dossiers déposés au niveau Licence et au niveau Master par l'Université de Strasbourg dans le cadre de la campagne d'habilitation vague C.

Je vous en souhaite bonne réception et vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.



Alain BERETZ



Académie : Strasbourg

Etablissement déposant : Université de Strasbourg

Mention : Anthropologie et Ethnologie

Domaine : Sciences humaines et sociales

Demande n°S3MA130004432

En préambule aux réponses pour chacune des mentions, l'établissement souhaite faire part des éléments suivants, en réponse à des observations formulées par les experts concernant la durée du suivi de l'offre de formation

Refondée au 1<sup>er</sup> janvier 2009, la jeune Université de Strasbourg a entrepris de se doter de procédures et d'outils validés par son CEVU et son CA en ce qui concerne l'évaluation des formations, l'évaluation des enseignements et le suivi de l'insertion professionnelle des étudiants, de sorte que les enquêtes réalisées au niveau de l'ensemble de l'établissement ne peuvent pas remonter à des années antérieures.

S'agissant des enquêtes relatives à l'évaluation des formations, la première enquête générale a porté sur l'année 2011 et un bilan a été présenté à la Commission centrale de suivi en mars 2012.

S'agissant de l'évaluation des enseignements, les procédures et les outils ont été élaborés en 2011 et approuvés par le CEVU en mai 2012. La première enquête générale sera effectuée à l'issue du semestre d'automne 2012.

Enfin, au-delà des enquêtes dans les composantes, les enquêtes nationales de suivi de l'insertion professionnelle des étudiants ont été faites, par contre l'université n'a pas entrepris d'enquêtes systématiques des diplômés de Licence générale jusqu'à 2011. Depuis lors, de telles enquêtes sont aussi réalisées.

#### *Mention Anthropologie et ethnologie*

Répondant aux critiques formulées, il faudrait sans doute mieux maîtriser le recrutement aux niveaux L3, M1 et M2, en évaluant plus précisément les acquis des candidats et en les incitant à compléter leurs formations initiales. Il serait utile aussi, sinon nécessaire, d'avoir une idée plus précise des parcours envisagés, dès le départ, par les étudiants, et des finalités qu'ils assignent à leurs études, de savoir surtout quelle est la proportion de ceux qui envisagent un parcours complet d'ethnologie avec le but de devenir enseignants-chercheurs ou chercheurs en ethnologie dans le cadre des institutions classiques (CNRS, IRD...), mais aussi en s'engageant dans d'autres voies où la discipline devrait être présente : le travail social, les institutions internationales (ONG, Croix-Rouge, ONU, etc.) ou locales (collectivités locales), et, bien sûr la muséographie, la gestion du patrimoine, les parcs.... La qualification et l'exercice de la profession d'anthropologue - ce à quoi destine idéalement la formation - sont conditionnés et définis par l'obtention d'une thèse et d'une qualification. Il s'agira donc aussi d'évaluer plus précisément la proportion d'étudiants, ceux qui ont suivi un cursus classique "sciences sociales" ou ceux qui ont emprunté d'autres voies, qui souhaitent préparer une thèse.

En nous basant sur l'expérience, les entretiens que nous pouvons avoir avec les étudiants, notamment aux moments cruciaux des soutenances de mémoires, nous sommes conduits à penser que le taux relativement élevé d'"abandons" entre les niveaux (L3-M1-M2) correspond davantage à des bifurcations, des changements d'orientation disciplinaire, qu'à des abandons purs et simples des

études. La diversité des orientations prises alors rend évidemment difficile le suivi des parcours ; il est toutefois possible d'améliorer ce suivi en conservant des contacts avec des étudiants qui quittent l'ethnologie entre deux niveaux, et plus particulièrement lorsqu'ils renoncent à préparer la thèse, condition absolue, nous l'avons vu, pour prétendre au titre d'"ethnologue". La complexification administrative, technologique, etc., des procédures inhérentes à la préparation d'une thèse, l'insuffisante prise en compte de la durée nécessaire d'une recherche de terrain (les trois ans qu'on nous impose ne sont évidemment pas suffisants), les difficultés croissantes pour obtenir une aide financière, la rareté des débouchés, etc., sont autant de facteurs dissuasifs.

Le fait que 55 % des étudiants de M2 viennent de l'extérieur souligne l'attractivité de ce diplôme. De même, le succès de la Licence d'ethnologie à distance (EAD) et la forte demande pour la création d'un master en EAD rendent nécessaire un meilleur encadrement, ce qui implique la création d'autres postes d'enseignement.